

Plan de soutien de la Région Nouvelle Aquitaine à la commercialisation de produits sous certification environnementale

Mon Entreprise peut déposer un dossier si toutes les cases sont cochées

Entreprises éligibles

- Mon entreprise fait partie d'une organisation professionnelle représentative
- Mon entreprise est à jour de toutes ses cotisations sociales et fiscales
- Mon entreprise n'a pas déjà été aidée par le plan ni à titre individuel ni à titre collectif
- N'est pas gérée par le même gérant qu'une autre entreprise déjà aidée par le plan (hors caves coop)

En cas de projet collectif (ODG/Interpro) la totalité des entreprises bénéficiaires devra cocher tous ces critères

Vins éligibles

2 critères cumulatifs

- Vins AOC ou IGP Nouvelle Aquitaine







- Vins certifiés HVE 3, Terra Vitis, AB ou en conversion AB



Les vins concernés par les actions doivent être déjà certifiés / En cas de certification récente, l'aide ne pourra porter que sur les millésimes certifiés

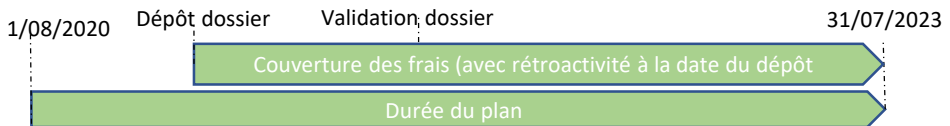
Dépenses éligibles

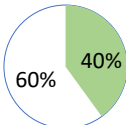
Tous marchés, Tous circuits (Caves, CHR, Grande Distribution, Direct, E-commerce) hors Hard-Discount :

-  Animations en point de vente, Dégustations
Dont frais annexes et matériel associé (PLV, verrerie...)
-  Accueil et voyages de prospection commerciale
Dont frais de déplacement, Hotellerie, frais de bouche
-  Mise en avant et visibilité en point de vente – physique ou digital
Dont vitrines, têtes de gondoles, prospectus sans remise prix, média enseigne
-  Salons professionnels
*Hors frais d'inscription Vinexpo/Wine Paris et ProWein qui bénéficient d'une aide spécifique**

Le plan proposé pourra financer plusieurs types de ces 4 actions, plusieurs marchés, plusieurs circuits
Actions exclues : Promotions Prix, ristournes & remises, campagnes publicitaires hors média enseigne

Calendrier et modalités



| Répartition du co-financement | Entreprise | | | Région Nouvelle Aquitaine | | Total |
|---|------------|----------|---------|---------------------------|---------------------------|---------------|
| | Entreprise | Plancher | Plafond | Entreprise | Région Nouvelle Aquitaine | |
|  | 30k€ | 225k€ | 225k€ | 20k€ | 150k€ | 50k€ 375k€ |

*Pour les frais d'inscription à Prowein et Vinexpo, l'AANA prend en charge 30% des surface équipées

L'aide n'est pas cumulable avec des aides de l'Etat, de la Région ou de l'Union Européenne
Le présent appel à projet est ouvert du 1/08/2020 au 30/09/2020 pour une première enveloppe de 750k€

Il sera suivi d'autres appels à projet dont un prochain au Q4 2020 (date à définir)
Le dossier complet est à envoyé à
Région Nouvelle-Aquitaine - Site de Bordeaux - Pôle Développement Economique et Environnemental
Direction Agriculture, Industries Agroalimentaires et Pêche
14 rue François de Sourdis - CS 81383
33077 Bordeaux Cedex
Ou transmis par mail à l'adresse suivante : plancommercialisationvin@nouvelle-aquitaine.fr

Contacts



Yann RAINEAU : yann.raineau@nouvelle-aquitaine.fr 05 47 30 34 04
Clémence GROLIERE : clemence.groliere@nouvelle-aquitaine.fr 05 55 45 17 65
Autre contact :